



CONTACT

Le journal de Crozet - Décembre 2022 - N°70



Dossier : La sobriété énergétique



Et aussi
Les travaux
Les évènements de l'automne
Savoir-vivre ensemble
Solidarité
Les infos pratiques

ÉDITO

Les travaux prévus cet automne pour l'élargissement du chemin des Noyers et la réalisation du bâtiment technique avancent à grands pas.

Les commissions travaillent à la préparation du budget prévisionnel de l'an prochain. Pour cela et comme annoncé précédemment, la réflexion et les premiers constats sur les consommations énergétiques de nos bâtiments sont en cours. Les travaux nécessaires seront établis et chiffrés au cours de l'année 2023. C'est une de nos priorités pour le prochain budget, les dépenses de fonctionnement augmentant sur de nombreux postes.

Sobriété énergétique : nous sommes tous amenés, Etat, collectivités, particuliers à devoir faire face aux augmentations faramineuses du coût des énergies. Nous avons souhaité dans ce nouveau Crozet Contact vous présenter un dossier rappelant quelle est notre dépendance énergétique et l'avenir des énergies fossiles. En complément, et sur la base d'une expérience réelle, vous trouverez astuces et travaux de plus ou moins grande importance afin de réduire vos consommations. A chacun de voir ce qu'il souhaite, peut ou doit faire.

La fin de l'année approche avec ses fêtes et ses illuminations. Nous avons décidé de maintenir celles de Crozet, celles-ci s'éteignant avec l'éclairage public de 23h à 5h ; la période a été raccourcie d'une semaine. Nous pourrons tous en profiter jusqu'aux vœux municipaux qui auront lieu le 9 janvier à 19h à la salle des fêtes et pour lesquels vous êtes les bienvenus.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.

Bien à vous,

Martine Jouannet,
Maire de Crozet



Editorial December 2022

The work planned for this autumn to widen the chemin des Noyers and to construct the technical building is progressing rapidly.

The committees are working on the provisional budget for next year. For this and as previously mentioned, the investigations and the first observations on the energy consumption of our buildings are in progress. All necessary work will be decided upon and costed during 2023. This is one of our priorities for the 2023 budget, as operating expenses are increasing across the board.

Energy saving: we are all affected, the state, communities and individuals must face the staggering increases in the cost of energy. In this Crozet Contact, we wanted to present an article highlighting our energy usage and the future of fossil fuels. In addition, and based on real experience, you will find a whole range of tips and advice, to help reduce your consumption. It is up to each one of us to see what they would like to do, can do or must do.

The end of the year is approaching with its parties and festive lights. We have decided to keep the festive lights in Crozet, these will go out at the same time as the public lighting from 11 p.m. to 6 a.m.; the period has just been shortened by one week. We will all be able to enjoy the lights up until the town council offer their good wishes, which will take place on January 9th at 7 p.m. in the village hall, and to which you are all welcome.

The Town Council joins me in wishing you happy end of year celebrations.

Best regards

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Erratum sur une délibération du 5 juillet 2022 concernant l'attribution des marchés de travaux pour le bâtiment technique : Lot 1 terrassement : entreprise Golliet pour 56 421 € HT et non pas 426 421 € HT. Nous présentons toutes nos excuses à l'entreprise pour cette erreur.

4 OCTOBRE 2022

- **Passé** un avenant avec SHCB, fournisseur des repas du restaurant scolaire, pour augmenter le prix d'achat des repas à hauteur de 6.36% correspondant à l'indice d'augmentation fixé par l'INSEE.
- **Attribué** l'accord cadre pour les travaux de voirie et de marquage pour une période de 4 années : Lot n°1 – Voirie à l'entreprise EIFFAGE pour un montant maximum

de 625 481.02 € HT suite à négociation
Lot n°2 – Signalisation et marquages à l'entreprise SIGNAUX GIROD pour un montant de 28 091.08 € HT.

- **Attribué** le marché de travaux d'aménagement de voirie du chemin des Noyers au groupement EUROVIA/FAMY pour un montant de 257 645.98 € HT.
- **Passé** un avenant n° 1 au marché de construction du bâtiment technique d'un montant de 22 938.79 € HT en faveur de l'entreprise Constructions TEDOLDI.
- **Admet** en non-valeurs sur le budget VTT un montant de 46 461.91 € correspond à la créance irrécouvrable des loyers non perçus, déduction faite de la vente aux enchères du bail commercial.

SOLIDARITÉ

Dans le cadre de notre soutien aux associations du secteur social qui nous tiennent à cœur à Crozet, nous souhaitons mettre en avant, plus particulièrement :



Les Restos du Cœur ont vu une augmentation de 12% des demandes et appellent, plus que jamais, à votre générosité avant les fêtes.

A Crozet, le CCAS organisera une collecte de denrées alimentaires et de produits d'hygiène les 27 et 28 janvier 2023

ALIAS 01

Association Locale d'Intégration Accueil et Solidarité

L'association ALIAS recherche toujours des logements indépendants pour des familles ukrainiennes (possibilité de déduction fiscale si abandon du loyer par le propriétaire).



Le Centre Social des Libellules de Gex propose de nombreuses activités et ateliers pour les familles, enfants, jeunes et seniors ; ces activités ne sont pas réservées aux gexoïses, mais accessibles à tous les Gessiens.

UNE QUESTION SUR VOTRE LOGEMENT : DES JURISTES VOUS INFORMENT GRATUITEMENT !

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer **gratuitement** des conseils **juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat**.

Ses conseils, délivrés par des **juristes spécialisés en droit immobilier**, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de **location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété**, ainsi que **les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique**.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs/ locataires / collectivités et acteurs du logement), plus de 13 500 conseils.

Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact avec nos services au 04.74.21.82.77, nous adresser un mail adil@adil01.fr, ou prendre rendez-vous auprès de notre siège et de nos permanences de proximité.

Les services de l'ADIL sont ouverts **sans interruption** du lundi au jeudi de **9 heures à 18 heures** et le vendredi de **9 h à 17 heures**.



ADIL de l'Ain

34 rue du Général Delestraint,
01 000 Bourg en Bresse

Tél : 04.74.21.82.77

Mail : adil@adil01.fr

Site internet : adil01.org

- **Adopte** la décision modificative n°1 au budget général de la commune d'un montant de 15 600 € en dépenses et en recettes afin de couvrir l'augmentation des charges du personnel due à celle des indices ainsi que des charges financières supplémentaires.

8 NOVEMBRE 2022

- Suite à l'intégration du budget annexe Bois dans le budget principal, **dissout** la régie de recettes Bois qui n'a plus lieu d'être, les recettes étant encaissées par la régie générale.

- **Renouvelle** l'adhésion de la commune de Crozet au service commun communautaire pour l'instruction des autorisations d'urbanisme pour une période de 3 années.

- **Passé** l'avenant n°2 au marché de travaux de construction du bâtiment des services techniques d'un montant de 6.500 € HT en faveur de l'entreprise ANTONIOLI, lot n°3 Charpente Couverture.

- **Prend acte** de la trame « Espace de Bon Fonctionnement des cours d'eau » présentée par Pays de Gex Agglo, sachant que cette trame pourra être amenée à évoluer avec l'amélioration de la connaissance ; des règles spécifiques associées à la trame EBF et des modalités de leur traduction réglementaire seront inscrits dans les documents d'urbanisme (règlement graphique et écrit, modifications des Orientations d'Aménagements Concertées concernées).

L'ÉNERGIE, de l'abondance à la prise de conscience

Préambule : Notre dépendance énergétique et l'avenir des énergies fossiles

Les combustibles fossiles stockent du carbone qui a été retiré à l'atmosphère il y a entre quelques dizaines et quelques centaines de millions d'années. C'est à peu près le temps qu'il faut pour que la nature fabrique du gaz, du charbon et du pétrole à partir de résidus de vie ancienne.

Des fougères, qui ont poussé au carbonifère, pour le charbon et du plancton qui s'est développé dans la mer pour le pétrole et gaz. Ces résidus de vie ancienne ont ensuite été lentement enfouis sous le sol par la tectonique des plaques puis distillés par la géothermie.



L'essentiel de l'énergie qui nous rend aujourd'hui divers services (mobilité, chauffage, lumière, etc.) provient des combustibles fossiles. C'est le premier moteur de notre civilisation.

La France n'est pas souveraine énergétiquement. L'énergie qui alimente les machines que nous utilisons dans notre quotidien, qu'il s'agisse des ascenseurs, des tractopelles, des trains ou autre ne peut pas être produite uniquement avec les matières premières locales.

La France ne possède plus de gisement de gaz sur son sol, n'extrait plus de charbon depuis 2004 et extrait de l'environnement moins de 1 % du pétrole qu'elle utilise. Elle importe également de l'uranium pour nos centrales nucléaires, et toute sorte d'autres matières premières servant à produire de l'énergie.

Nous dépendons donc largement de nos partenaires, européens ou autres pour nos approvisionnements en énergie. Nous ne sommes donc pas indépendants énergétiquement parlant.

Le pic de production du pétrole conventionnel c'est-à-dire que celui qui est extrait via des puits de pétrole (par opposition aux huiles de schistes « Shale Oil » américain et les sables

bitumineux canadien), est passé par un maximum de production en 2008 dans le monde (cf Yves Cochet, Pétrole Apocalypse, Fayard, 2005). Depuis cette date, l'Europe est en approvisionnement contraint à la baisse sur son pétrole. C'est une donnée géologique, que cela nous plaise ou non. Et cela va s'accélérer dans les décennies qui viennent.

A voir également sur le sujet, le travail du Shift Project (theshiftproject.org) en libre accès sur leur site qui porte sur la capacité de production de pétrole des 16 premiers fournisseurs dans le monde (qui sont d'ailleurs les 16 premiers producteurs mondiaux hors Brésil et Canada). La conclusion de ce rapport est que la production de ces 16 premiers fournisseurs devrait être divisée par deux d'ici à 2050 faute de ressources.

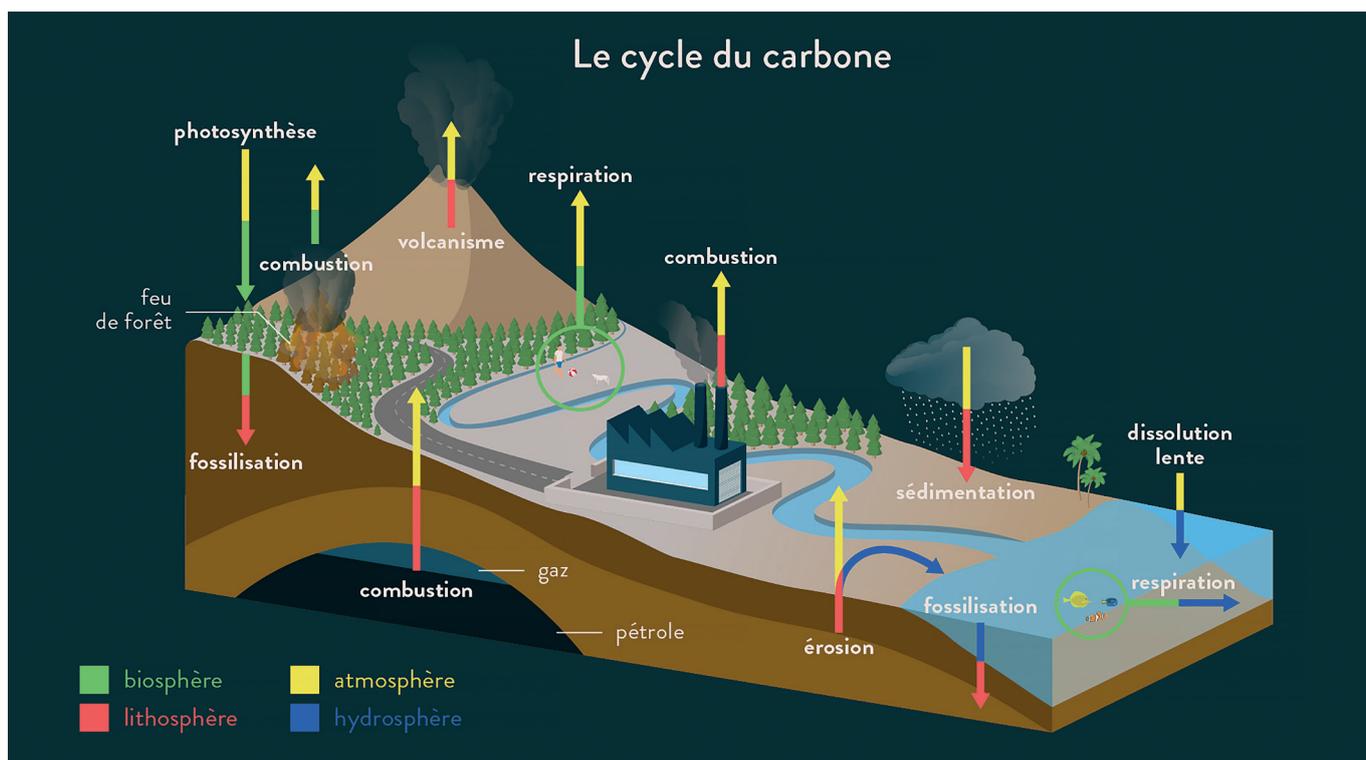
Concernant le pic de production du gaz, c'est en 2030 qu'il sera atteint au niveau mondial. Pour la mer du Nord il a été atteint en 2005. Donc si on ajoute à ceci le fait que le charbon est en dépression géologique en Europe depuis 1950, l'Europe est en perte de souveraineté énergétique.

Le stockage et le déstockage du carbone

Le dioxyde de carbone (CO₂) est un gaz qui est stocké naturellement dans l'atmosphère, la biosphère, l'océan ou encore le sous-sol. Les flux de carbone entre ces différents réservoirs naturels constituent le cycle naturel du carbone.

Mais certains pays européens du Sud sont déjà confrontés à des soucis d'approvisionnement.

Cela va malheureusement s'accélérer car les combustibles fossiles jouent un rôle central dans notre civilisation. Ils sont absolument partout à commencer par les vêtements que vous portez, le vernis de la table sur laquelle vous avez posé le Crozet Contact, dans le manche du couteau qui vous sert à couper les légumes et dans les emballages dans lesquels la nourriture est emballée.



L'activité humaine, par ses modes de production, de consommation et de déplacement, génère des émissions de CO₂ plus rapides à ce qui est naturellement déstocké dans l'environnement. Nous déstockons le carbone accumulé dans ce qu'on appelle les énergies fossiles (les « poches de soleil anciennes » selon Yann Arthus Bertrand). Cela vient dérégler le cycle naturel du carbone et nous créons donc une asymétrie entre le rythme auquel la nature peut reprendre ce carbone et le rythme auquel nous le déstockons. Cette augmentation de la quantité de carbone dans l'atmosphère vient, par son effet de serre, réchauffer le climat.

Décroissance, contraction, sobriété, des mots à ne pas prononcer ?

C'est trois mots sont pourtant des variantes sémantiques d'un concept qui se résume à :

FAIRE AVEC MOINS.

Comme vu précédemment, un certain nombre d'indicateurs comme les pics de production de combustibles fossiles, nous indique que nous sommes en décroissance énergétique en Europe depuis 2007/2008. Nous ne nous en rendons pas forcément compte car nous faisons partie, pour la plupart d'entre nous, des « préservés » du système. En effet nous vivons éloignés des flux physiques, la nourriture arrive au supermarché, les vêtements au magasin et nous ne savons pas vraiment comment.

Le plan de sobriété énergétique publié par le gouvernement d'Elisabeth Borne (Première Ministre) le 6 octobre 2022 précise des actions pour réduire de 10 % la consommation d'énergie de la France sur les deux prochaines années par rapport à 2019. Des mesures de sobriété énergétique sont détaillées pour chaque filière.

- Les bâtiments
- Les transports et les mobilités
- Les collectivités
- L'industrie
- Le numérique et les télécommunications
- Le sport
- Les entreprises et l'organisation du travail

15 mesures sont expliquées dans ce plan de sobriété énergétique que vous trouvez sur le site du gouvernement www.ecologie.gouv.fr

Les énergies renouvelables (ENR) vont jouer un rôle d'amortisseur de cette décroissance énergétique mais ne vont pas éviter une remise en question sur nos modes de consommation.

Les ÉNERGIES RENOUVELABLES, c'est quoi ?

Les énergies renouvelables (EnR) sont alimentées par le soleil, le vent, la chaleur de la terre, les chutes d'eau, les marées... Elles permettent de produire de l'électricité, de la chaleur, du froid, du gaz, du carburant, du combustible. Ces sources d'énergie, considérées comme inépuisables à l'échelle du temps humain, n'engendrent pas ou peu de déchets ou d'émissions polluantes. Elles se distinguent des énergies fossiles, polluantes et dont les stocks diminuent. Enfin, les EnR sont plus résilientes, notamment en cas de crise.



Il existe 5 grandes familles d'énergies renouvelables :

- Énergie éolienne (terrestre et en mer) : électricité
- Énergie solaire (photovoltaïque, thermique et thermodynamique) : électricité et chaleur
- Biomasse : chauffage (bois-énergie), valorisation de déchets : chauffage et électricité (cela s'appelle de la cogénération)
- Énergie hydraulique : électricité
- Géothermie : chaleur

En France, les énergies renouvelables sont utilisées à :



Concrètement que pouvons-nous faire à notre niveau ?

En plus du plan de sobriété mis en place par le gouvernement, voici les actions pratiques appelées « Eco Geste », classées par thème et proposées par l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) pour optimiser notre consommation énergétique. Certaines d'entre elles sont inscrites dans le plan de sobriété du gouvernement.

1. LE CHAUFFAGE

OPTIMISEZ VOTRE HABITAT, FAITES DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



© ADPHE/Atelier des gibouilles

Positionner sa chaudière en mode été : même radiateurs éteints, votre chaudière laissée en mode "hiver" continue à chauffer l'eau du circuit. Pour satisfaire uniquement vos besoins en eau chaude, pensez à la régler en mode "été".

Entretien sa chaudière : avec un contrat d'entretien, vous prolongez la durée de vie de votre chaudière. C'est aussi jusqu'à 5 fois moins de pannes et 12 % de combustible économisé.

Isoler ses canalisations : pour éviter les pertes de chaleur entre la chaudière et la distribution, faites isoler vos canalisations d'eau chaude et de chauffage. Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt afin de réduire vos factures.

Bien choisir son mode de chauffage : les beaux jours reviennent, c'est le moment idéal pour repenser son système de chauffage. Des solutions performantes existent pour réduire sa facture tout en protégeant l'environnement.

Cheminée à foyer fermé, insert, chaudière moderne, poêle... Le bois offre un vaste choix pour chauffer son intérieur.

Faire ramoner sa cheminée : c'est l'assurance d'une efficacité de fonctionnement, essentielle pour votre sécurité et c'est obligatoire deux fois par an. Profitez de l'été pour le faire faire.



© ADPHE/Atelier des gibouilles

Faire installer un insert : plus efficace qu'un foyer ouvert, un insert vous permettra de chauffer une partie de votre maison plus confortablement.

Chauffer au bois à l'intersaison : si vous disposez d'une cheminée, vous pouvez vous chauffer ponctuellement avec cette énergie : c'est souvent suffisant durant les intersaisons.

Brûler du bois de qualité : pour vos appareils de chauffage au bois, prenez du bois bien sec et non traité, c'est moins d'encrassement et de pollution pour une meilleure efficacité.

Changer d'énergie en passant au renouvelable : tout un panel de solutions s'offre à vous : chauffage au bois, chauffe-eau, chauffage solaire, pompe à chaleur... c'est le moment de changer d'énergie !

Dormir au frais : 16 ou 17°C suffisent pour bien dormir. Baisser la température la nuit est sain et économique.

Ne pas couvrir ses radiateurs : pour une meilleure efficacité de vos radiateurs, ne les couvrez pas : ils diffuseront mieux la chaleur.

Se protéger du froid : en hiver, fermez vos volets la nuit et le matin avant de partir de chez vous pour faire des économies de chauffage.

Réguler son chauffage : installer une régulation et une programmation de votre chauffage vous permettra de gagner en confort en réduisant de 10 à 25 % la consommation d'énergie.

Baisser le chauffage en cas d'absence : c'est une évidence pour les absences prolongées mais on peut aussi y penser le matin, avant de partir de chez soi.

Demander le comptage individuel de la chaleur : dans un immeuble ancien chauffé collectivement, si les conditions sont réunies, vous pouvez demander le comptage individuel de la chaleur.



Installer une ventouse : profitez du changement de votre chaudière pour faire installer une ventouse : ce dispositif permet de réduire de 4 à 5 % la consommation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Connaissez-vous les postes les plus consommateurs dans votre habitat ?
C'est le chauffage et l'eau chaude pour 74 %.
Des solutions existent pour réduire votre consommation.

Changer sa chaudière : si votre chaudière est ancienne, profitez de l'été pour vous renseigner sur les chaudières performantes et les possibilités de changement de votre installation.

ASTUCE!

Fermer les volets et les rideaux dans la chambre, c'est +1°C.

2. L'EAU CHAUDE

Économiser l'eau chaude : un robinet mitigeur économise 10 % d'eau par rapport à un robinet classique. Avec un robinet thermostatique, c'est jusqu'à 30 % d'économies.

Installer des mousseurs sur ses robinets : ils permettent de réduire le débit d'eau. Vous limiterez ainsi votre consommation en conservant la même sensation de confort.

Régler le chauffe-eau : pour éviter le développement de bactéries sans consommer trop d'énergie, régler la température de votre ballon entre 55 et 60°C.

Installer une pomme de douche économique : pour consommer moins d'eau chaude lors de votre douche, il est conseillé d'installer une pomme de douche qui réduit le débit d'eau.

Éviter les fuites d'eau :

- une fuite goutte à goutte peut représenter jusqu'à 35 000 litres d'eau par an.
- un robinet : jusqu'à 120 litres d'eau par jour
- une chasse d'eau : 600 litres d'eau par jour

Limiter les pertes d'eau chaude : installez votre production d'eau chaude au plus près possible des lieux de consommation : c'est moins d'eau et de chaleur perdues.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si une douche consomme en moyenne entre 25 et 100 litres d'eau, un bain consomme quant à lui en moyenne 250 litres d'eau.



© intecgroup.com

Chauffer son eau avec le soleil : les chauffe-eau solaires individuels sont des systèmes robustes et fiables qui demandent peu d'entretien. L'installation d'un chauffe-eau solaire individuel peut diviser votre facture d'eau chaude par 2, voire par 3 en Corse.

Entretien son système d'eau chaude : vos appareils de production d'eau chaude sanitaire peuvent s'entartrer et diminuer d'efficacité : faites les entretenir régulièrement.

ASTUCE!

Ne pas ouvrir le robinet d'eau à fond et le fermer pendant le lavage.

3. L'ÉCLAIRAGE

Consulter le nouvel étiquetage des lampes : un nouvel étiquetage des lampes vous donne des informations pour bien choisir : la température de couleur (le rouge correspondant aux teintes chaudes et le bleu aux teintes froides), le temps d'allumage, le nombre de cycles d'allumage... Par ailleurs, les ampoules basse consommation sont recyclables à 93 %. Parce qu'elles contiennent des produits dangereux, ne les jetez jamais à la poubelle : rapportez-les en magasin ou dans une déchèterie.



L'étiquette énergie, pour vous aider à faire le bon choix.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les ampoules basse consommation utilisent 4 à 5 fois moins d'énergie et durent 6 à 10 fois plus longtemps que les lampes classiques et les halogènes.

En 2009, grâce au changement d'heure, 440 GWh ont été économisés, soit l'équivalent de la consommation pour l'éclairage de 800 000 ménages.

ASTUCE !

Une ampoule bien dépoussiérée offre 40 % d'éclairage supplémentaire.

Éviter les piles pour les consoles de jeux : les consoles de jeux fonctionnant avec des piles nécessitent plus d'énergie que branchées sur une prise électrique.

Choisir son réfrigérateur, congélateur, lave-linge... d'une capacité adaptée à l'usage quotidien évite une surconsommation d'énergie générée par des appareils surdimensionnés.

Bien utiliser son réfrigérateur : pour ouvrir le réfrigérateur le moins longtemps possible et ainsi limiter le réchauffement de l'air à l'intérieur, il faut savoir à l'avance ce que l'on veut en sortir. 4 à 6°C, c'est la température idéale pour conserver vos aliments sans consommer plus d'énergie qu'il n'en faut.

Bien entretenir son réfrigérateur et son congélateur : la grille à l'arrière de votre réfrigérateur doit être propre pour assurer un échange d'air suffisant. Nettoyez-la régulièrement et vous optimiserez le fonctionnement de votre appareil.

Le givre du réfrigérateur se forme à partir de la vapeur d'eau. Couvrez les plats, les liquides et enveloppez les légumes : en évitant l'évaporation vous limitez la formation de givre.

Le dégivrage du congélateur permet d'économiser jusqu'à 30% de consommation d'électricité.

Optimiser le nettoyage de son four : profitez d'une fin de cuisson pour lancer le nettoyage de votre four par pyrolyse. C'est un système très gourmand en énergie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les loisirs audiovisuels et la bureautique sont aujourd'hui notre premier poste de consommation électrique : 34,5 %. Pensez à éteindre vos équipements dès que vous ne vous en servez plus.

Faire fonctionner le lave-linge ou le lave-vaisselle lorsque la machine est remplie et préférer un programme court ou économique car un cycle à 40° consomme 3 fois moins qu'un cycle à 90°.

Sur les lave-vaisselle et les lave-linge, la touche "éco" permet d'économiser 25 % d'énergie ainsi que de l'eau.

Un programme "pleine charge" est moins consommateur que deux lavages "demie charge". Un sèche-linge peut consommer 500 kWh par an, soit 15% de votre consommation annuelle. Mieux vaut donc laisser le linge sécher à l'air libre.

En faisant fonctionner votre lave-linge, lave-vaisselle, chauffe-eau la nuit, vous limitez la demande d'électricité en heure de pointe et donc l'allumage de centrales thermiques.

Bien utiliser son fer à repasser et sa centrale vapeur : les fers à repasser et les centrales à vapeur sont très consommateurs d'énergie. Veillez à ne pas les laisser allumés si vous arrêtez le repassage.

4. LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

Débrancher le chargeur de batterie une fois son portable rechargé : dès qu'il est branché, le chargeur tire sur l'électricité, même quand la charge est affichée comme terminée ou quand il n'y a pas de téléphone au bout. Si le chargeur est chaud, c'est qu'il consomme de l'électricité.

Couper les veilles de sa télé et de son ordinateur quand ils ne servent pas : un écran consomme en veille, en l'espace de 18 heures, autant d'électricité que s'il restait allumé pendant 6 heures, soit jusqu'à 70% de sa consommation totale en électricité.



ASTUCE !

Brancher les appareils qui fonctionnent ensemble sur une multiprise avec interrupteur : son ordinateur, son imprimante et son scanner d'une part, son téléviseur et son lecteur DVD d'autre part.

Utiliser une multiprise avec interrupteur : un ordinateur éteint mais qui reste branché continue à consommer de l'électricité (environ 70 Wh/jour). Alors, débranchez plutôt le matériel après usage ou connectez-le sur une multiprise avec interrupteur.



Préférer les appareils branchés sur secteur : un appareil branché sur secteur évite l'utilisation de piles jetables, qui contiennent des produits dangereux et fournissent peu d'énergie par rapport à celle utilisée pour leur fabrication et leur transport.

Produire de l'électricité chez soi : le dispositif le plus courant est le solaire photovoltaïque. 25m² de modules peuvent produire, en un an, l'équivalent de la consommation d'une famille de 4 personnes.

5. LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION

Construire une maison économe : une maison qui consomme peu d'énergie en hiver et bien protégée de la chaleur en été, c'est possible. Pensez-y dès le début de votre projet de construction.

Les maisons basse consommation sont conçues pour minimiser tous les besoins énergétiques : chauffage, eau chaude, éclairage, ventilation...

Évaluer son logement avec le DPE : faites réaliser un diagnostic de performance énergétique (DPE) pour évaluer la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre de votre habitation.

Rénover son habitat sans se tromper : sachez qu'une réglementation fixe les performances des matériaux d'isolation, des équipements de chauffage, de production d'eau chaude, de ventilation et de climatisation.

Isoler son ballon d'eau chaude : l'isolation du ballon et des canalisations permet d'éviter jusqu'à 500 kWh de pertes par an et de lutter contre l'humidité.

Installer des fenêtres à double vitrage : en remplacement des fenêtres anciennes, des fenêtres à double vitrage améliorent le confort thermique, acoustique et vous permet de faire baisser votre facture de chauffage.



Bien isoler son logement : empêcher la chaleur de s'échapper est la meilleure solution pour chauffer moins et donc consommer moins d'énergie.

Pour bien choisir votre isolant murs et toit, vérifiez la résistance thermique (+ R est grand, + le matériau est isolant) et, pour les fenêtres, le coefficient de transmission thermique (+ U est faible, meilleure sera l'isolation).

Contrôlez toit et murs de votre habitat et intervenez rapidement sur les défauts d'étanchéité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une maison labellisée BBC-Effinergie consomme jusqu'à 7 fois moins en chauffage qu'une maison classique.

ASTUCE !

L'isolation : c'est la première amélioration à apporter pour réduire sa facture d'énergie.

6. LE CONFORT D'ÉTÉ

Faire circuler l'air : pour un meilleur confort pendant les fortes chaleurs, faites circuler l'air dans le logement quand la température extérieure est inférieure à celle du logement.

Utiliser la climatisation à bon escient : si vous disposez d'un climatiseur, mettez-le en route seulement si la température dépasse 26°C dans le logement, et en respectant une température intérieure raisonnable.

Privilégier la véranda : bien conçue, une véranda peut diminuer vos besoins de chauffage. Prévoyez toiture opaque, volet protecteur et ventilation pour l'été.

Se protéger du soleil : pour préserver la fraîcheur de votre logement, dès que le soleil éclaire les fenêtres, baissez les stores ou fermez les volets.

Rafraîchir son habitat la nuit : profitez de l'air frais de la nuit en ouvrant vos fenêtres et en créant des courants d'air. Vous pourrez ainsi faire baisser rapidement la température de votre logement.

Planter des arbres : plantez des arbres à feuilles caduques au sud et à l'ouest de votre maison. Ils feront de l'ombre en été et laisseront passer les rayons du soleil bien agréables en hiver.



© ADBHE/Atelier des ghouilles

7. L'AÉRATION ET LA VENTILATION

Aération et ventilation, Ne perturbez pas les circulations :

- Veillez à ce qu'il y ait toujours sous vos portes de communication un espace d'environ 2 cm pour permettre à l'air de circuler.
- Ne bouchez jamais une entrée d'air ou une bouche d'extraction.
- Ne pas éteindre la VMC, elle est conçue pour fonctionner en permanence. Mais sa vitesse est modulable.

Penser à aérer son logement : trop souvent négligée, une bonne ventilation de l'habitat est pourtant essentielle pour vivre dans une maison saine. On peut assurer une bonne ventilation sans gaspiller trop de chaleur en ouvrant les fenêtres, radiateurs fermés, pendant 5 à 10 minutes par jour.

Installer une VMC : vous rénovez votre habitat ? N'oubliez pas la ventilation mécanique contrôlée (VMC). Vous gagnerez en confort, en qualité de l'air et économiserez de l'énergie.

UN CAS CONCRET : Illustrations d'une réduction de consommation électrique

Processus par lequel la personne concernée est passée :



Première étape : La prise de conscience

La prise de conscience de la consommation annuelle électrique a été possible grâce au site et l'application mobile Enedis sur laquelle il est possible de visualiser sa consommation mensuelle, journalière et horaire. Ce cas réel concerne une maison individuelle, avec chauffage gaz, un contrat EDF 9KVA, pas de contrat heures creuses/pleines pour l'instant.

La consommation sur une année était la suivante : Un peu plus de 11 MWh (MW = Mégawatt heure, soit 11000 KWh) entre mai 2021 et mai 2022.

Cela correspond à une consommation de 1,25 KWh en permanence durant les 8760 heures d'une année.

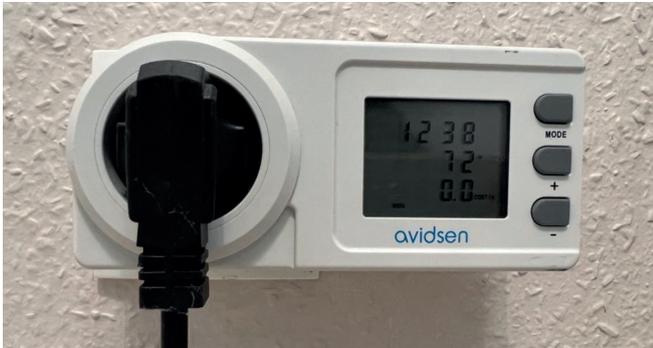
Soit comme si un aspirateur d'un peu plus de 1000W tournait en continu toute l'année 24 heures sur 24.

Deuxième étape : L'analyse de la consommation

L'analyse est facilitée par le compteur Linky et par le compte particulier sur Enedis.fr (ou celui de votre fournisseur d'électricité) et leur application mobile qui permet une analyse des consommations en KWh ou en euros par demi-heure.

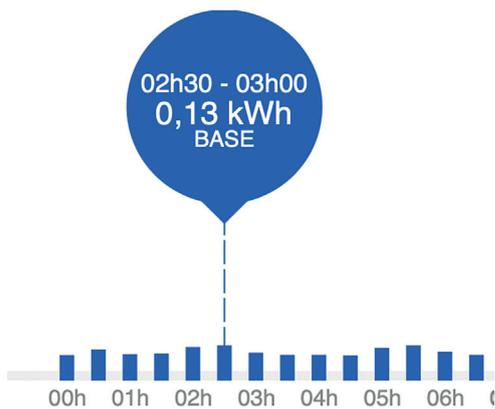
Afin de déterminer les appareils gros consommateurs d'électricité, des coupures sélectives de certains fusibles sont réalisées pour cibler les appareils et connaître leur consommation précise.

Il est également possible d'utiliser une prise affichant la consommation de ou des appareils branchés dessus en temps réel.



Exemple ci-dessus pour le congélateur

Il est également intéressant de déterminer son « Talon de consommation » c'est-à-dire la consommation minimale de la maison lorsqu'elle est inoccupée ou durant la nuit. En effet, durant ces périodes, il reste tout de même des équipements qui consomment (Frigo, congélateur, box internet et wifi, VMC, etc.)



Talon = 0,13 par demi-heure : entre 200 et 300 Wh. Cela sans les circulateurs pour le chauffage (rajouter environ 100 Wh)

D'autres possibilités d'analyse sont possibles avec du matériel dédié mais pas indispensable.

Détermination des réductions possibles

Les points d'attention rapidement identifiés :

- Le sèche-linge
- Les ampoules non encore en LED (anciens halogènes, spots, ampoules dites basse consommation, etc.)
- Le congélateur

Les points d'attention un peu moins évidents

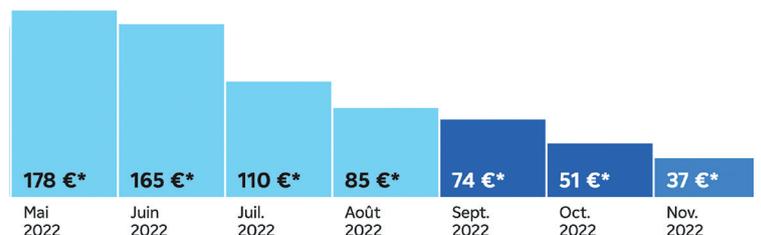
- La lumière dans les lieux de passages
- Tout ce qui est en veille dans la maison
- Combien et qu'est-ce que consomme la maison quand elle est inoccupée (le talon de consommation)
- Le vieil aspirateur
- Le lave-vaisselle

Adaptations réalisées au 30 novembre 2022

- Installation de prises et interrupteurs connectés permettant d'une part une gestion complète à distance et d'autre part de ne plus rien avoir en veille (sauf la prise elle-même, consommation de 2 Watt par jour)
- Achat de 2 panneaux photovoltaïques 400wc Plug and Play posés à même le sol orientés plein Sud ne requérant aucune autorisation d'urbanisme et se branchant sur une prise électrique standard.
- Suppression du vieil aspirateur 2700W pour un aspirateur main libre avec chargeur 30W
- Remplacement du vieux congélateur qui tournait en permanence
- Remplacement de vieux spots halogènes de plus de 20 ans
- Réduction de l'utilisation du lave-vaisselle, utilisation du programme 1/2 charge et programme « eco »

Résultats

Le graphique (edf.fr) parle de lui-même. Le coût mensuel de l'électricité est divisé par 4 en 6 mois.



Les 2 panneaux photovoltaïques permettent d'effacer le talon de consommation par jour de beau temps.

Exemple de consommation pour le 27 octobre 2022.



Le talon de consommation est effacé entre 10h00 et 15h00. Consommation = 0.

Autres actions envisagées à long terme concernant l'électricité :

- Ajout de 2 panneaux supplémentaires au sol
- Stockage de l'énergie photovoltaïque produite en journée pour la consommer le soir
- Pose de 16 panneaux photovoltaïques sur les 2 pans du toit de la maison (autorisation requise à la mairie, votre service urbanisme se tient à votre disposition) avec stockage et/ou revente du surplus produit.

QUID DES AUTRES ÉNERGIES ?

Bien évidemment ces actions de sobriété énergétique vont de pair avec une réduction de la consommation des autres énergies notamment d'origine fossile (gaz, fioul).

Voici quelques exemples d'actions réalisées ces dernières années ayant permis une réduction de 30% de la facture de gaz et une réduction de la consommation annuelle d'eau de 20m³ :

- Isolation de la charpente à l'intérieur (tous les joints refaits)
- Changement de la chaudière gaz vers une chaudière à condensation basse consommation
- Réduction de la température à 19° au séjour et programmation selon les présences dans la maison
- Installation d'un poêle à bois
- Installation de vannes thermostatiques connectées sur tous les radiateurs de la maison permettant la gestion à distance et la programmation horaire de la température de chaque pièce.

De nombreuses autres actions sont possibles. Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Ainsi l'ADEME vous propose une multitude de fiches techniques comme celles présentées ci-dessus. Par ailleurs, REGENERO, service public d'aide à la rénovation énergétique mis en place par le pôle métropolitain du Genevois français, vous propose également une expertise neutre et indépendante de votre habitation. Vous pouvez bénéficier d'aide financière de Pays de Gex Agglo pour certains travaux ; l'Etat propose également ces aides à travers « Ma prime rénov ». La mairie de Crozet reste à votre disposition pour vous guider dans ces multiples démarches.

REGENERO - 04 58 57 00 87 –
contact@regenero.fr – permanences
à la Maison des Services de Gex

maprimerenov.gouv

LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE VOUS SOUCIE ? La thématique de l'énergie vous intéresse ?

Venez nous rejoindre ! Nous créons un groupe de réflexion et d'action à Crozet avec un double objectif :

- Réduire nos consommations en énergie
- Produire plus d'énergies renouvelables

Ce groupe sera constitué d'élus, de citoyens, de professionnels, d'experts qui le souhaitent. Il se réunira environ deux fois dans l'année mais chacun aura des missions ponctuelles à mener aux grés de ses envies et de son temps libre. Le groupe pourra faire des propositions au conseil municipal afin de mettre en œuvre les actions identifiées.



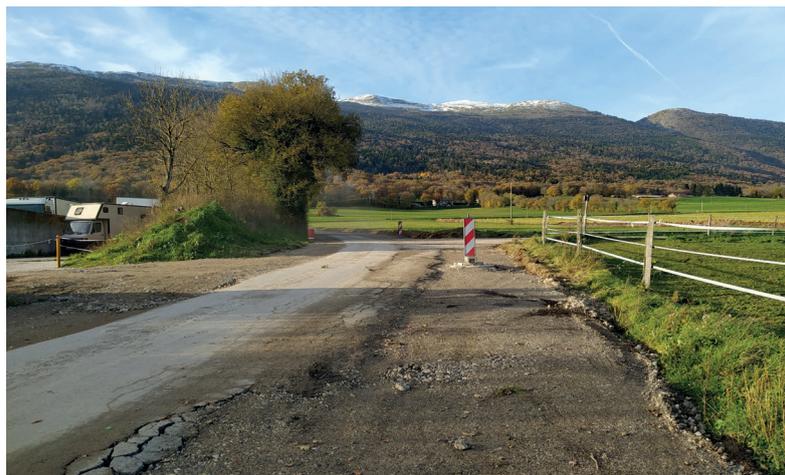
Que vous ayez ou non des compétences spécifiques en énergie ou en protection de l'environnement, si vous êtes motivés et intéressés par cette thématique, faites-le savoir en envoyant un email à accueil@crozet.fr.

LES TRAVAUX de l'été



Chemin des Noyers

La rénovation du Chemin des Noyers a débuté le 7 Novembre et se terminera avant les fêtes de fin d'année si les conditions météorologiques sont satisfaisantes. Le chemin sera sur sa partie supérieure à double sens et en sens unique sur la partie basse. Un trottoir agrémentera l'ensemble.



Chemin des Hivouettes

Après les travaux de rénovation du réseau des eaux pluviales et usées, sous la direction de la Régie Des Eaux Gessiennes, le Chemin des Hivouettes a pu être goudronné.



Bâtiment technique

Les travaux de construction du bâtiment technique continuent route de la Télécabine.



Support vélos

Dans la cour de l'école, les vélos peuvent maintenant tous être rangés correctement grâce à l'inventivité des Services Techniques qui ont créé ces range vélos dans des rondins de bois issus de notre forêt.

C'est l'affaire DE TOUS



Déneigement

Le déneigement est réparti entre la commune et le département pour ce qui concerne les voies, les parkings et les trottoirs publics. En cas de fortes chutes de neige : armez-vous de patience, toutes les routes ne peuvent être déneigées en même temps. La priorité des services municipaux sera la sécurisation des accès aux bâtiments publics : accueil de loisirs, école et mairie.

Afin de ne pas gêner le déneigement, veiller à ne pas stationner votre véhicule sur la chaussée des voies

publiques ou sur les trottoirs. Il est plus particulièrement interdit par arrêté municipal du 22/12/2015 : rue du Marais, rue du Jura (toute l'année), chemin de la Pièce, rue du Pré d'Anaïs et chemin de Chapeaux.

Les riverains de la voie publique, propriétaires ou locataires, doivent prendre également toutes les précautions en cas de verglas ou de neige devant leur porte afin d'éviter qu'un passant ne chute : racler ou balayer leur partie de trottoir ou de chaussée au droit de leur propriété, jeter du sable pour éviter la formation de verglas sont autant de gestes importants pour la sécurité de tous.

Espérons pour cet hiver une neige abondante sur le Jura, et un peu moins dans le village.

Les haies

Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine ou des voies de circulation qu'à la distance de deux mètres et ne dépassant pas deux mètres de haut. C'est un principe de base afin de ne pas gêner son voisin, mais aussi dans un souci de sécurité lorsque les haies débordent excessivement sur les voies publiques ou les trottoirs. Un courrier sera prochainement adressé à tous les propriétaires de haies dépassant ces limites.

Le nettoyage de nos chaussées

Chaque mois, la commune fait appel à une entreprise spécialisée dans le nettoyage des voies de circulation et des trottoirs. Elle intervient dans différents quartiers de notre village, selon les besoins. **Nous vous rappelons que ce travail ne peut pas se faire si les trottoirs sont occupés par des véhicules stationnés.**

L'AVIS du Conseil Municipal des Jeunes

Quand on se balade avec ou sans nos animaux, on remarque qu'il y a beaucoup de crottes de chiens sur les bas-côtés des routes, vers l'école et dans les chemins piétons. Le Conseil Municipal des jeunes trouve cela dégoûtant et parfois même, on marche dedans (😬😬😬).

Si votre chien n'arrive pas à ramasser ses crottes tout seul

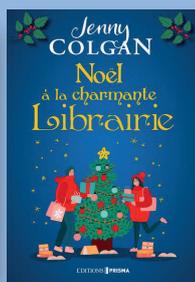
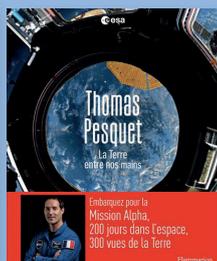
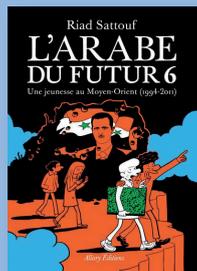
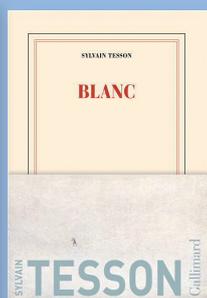
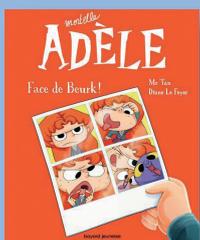


**C'est à vous
de le faire pour lui
et par civisme
pour nous tous**

ANIMATIONS à la bibliothèque



NOUVEAUTES AUTOMNE/HIVER



Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez vous le mardi 3 Janvier avec la table d'hiver.

RAPPEL DES HORAIRES, HORS VACANCES SCOLAIRES :

Mardi : 16h - 19h
 Mercredi : 10h - 12h
 Vendredi : 15h - 18h
 Samedi : 10h - 12h

«RENDEZ-VOUS CONTE» D'HALLOWEEN

Le 21 Octobre à 20h, la bibliothèque a accueilli avec succès la comédienne et conteuse Romaine Friess pour un 'Rendez-vous conte' d'Halloween .

Romaine a su enchanter petits et grands avec 3 contes effrayants. La bibliothèque était pleine, nous avons malheureusement dû refuser de petits crozatis. Nous accueillerons à nouveau des contes à la bibliothèque, n'hésitez pas à vous inscrire tôt.



ATELIER D'ÉVEIL MUSICAL

Trois ateliers gratuits d'éveil musical pour les moins de trois ans ont été proposés par la municipalité en octobre et en décembre.

Animés par Séverine Foucault, ils ont réuni entre 5 et 8 enfants accompagnés de leurs parents à chaque séance. Petits et grands étant ravis de cette initiative, ces ateliers seront reconduits en 2023.



HOMMAGE À MARIA ZAMBRANO

Ce 14 octobre, après le vernissage à la bibliothèque de l'exposition consacrée à l'œuvre de Maria Zambrano, la plaque commémorative de son séjour à Crozet a été inaugurée chez Corinna et Neil Dixon à Villeneuve en présence de la délégation espagnole de la Fondation Maria Zambrano et M. le maire de Velez Malaga, Antonio Moreno Ferrer. Une belle cérémonie augurant de possibles futurs échanges entre les deux communes.



Commémoration du 11 NOVEMBRE

« La nouvelle de la Victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les Hommes. La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie. 11 novembre 1918, il est 11 heures : c'est l'Armistice.

Pour des millions de soldats venus du monde entier, c'est la fin de quatre terribles années de combat. Le soulagement est immense.»

Ainsi débute l'hommage à tous les Morts pour la France de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, lu par Madame la maire ce 11 novembre 2022 en présence du conseil municipal, du Corps des Sapeurs-Pompiers, et de nombreux crozatis dont beaucoup d'enfants qui portent ainsi la mémoire de ces conflits. Conflits qui perdurent au Mali, où deux soldats français ont perdu la vie cette année, et dans de nombreux pays du monde dont l'Ukraine que nous n'oublions pas.

Après cet hommage, tous se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié.



FOULÉE de Crozet



Après deux années d'absence, la Foulée était de retour à Crozet le dimanche 2 octobre dernier. Des super microbes aux masters hommes et femmes, ce ne sont pas moins de 216 coureurs et 5 marcheurs qui se sont affrontés dans un esprit sportif sur des parcours allant de 550 m à 10.28 km. A noter pour cette édition la possibilité de s'inscrire directement sur le site ce qui a largement facilité la démarche. Côté organisation, en partenariat avec la commune, Neige et Sable épaulée par le Ski-Club, le Sou des Ecoles, le Moto-Cross et le Tennis, a géré de main de maître les courses et la restauration. Un grand merci à tous les bénévoles ainsi qu'aux 20 sponsors qui permettent à cette course lancée en 2004 de perdurer.

Vide-GRENIER



Le vide-grenier, organisé par le Sou épaulé pour l'occasion par le Ski-club, les Aînés et les Amis de l'Orgue s'est tenu comme à son habitude le dernier dimanche de septembre. **A défaut d'un beau soleil, une très belle ambiance !**

ATELIERS Arts et culture

Une très belle exposition organisée par Art et Culture s'est déroulée le 2 octobre dans la salle des fêtes. Une belle occasion pour les artistes de la commune de montrer leurs talents. Si vous désirez participer à la prochaine, contactez dès à présent l'association !





LA GRANDE LESSIVE, d'Automne

Le jeudi 20 Octobre 2022 a eu lieu dans notre village l'exposition de la Grande Lessive. Tous les enfants du village ont produit des œuvres sur le thème : « la couleur de mes rêves ». Ils ont pour cela été aidés de l'équipe pédagogique de l'école et des animateurs des «Scoubidou».

Bravo à tous pour ces magnifiques dessins.



REPAS DES AÎNÉS aux Loges du Léman

Ce dimanche 27 novembre, près d'une centaine de crozatis se sont retrouvés aux Loges du Léman pour le traditionnel repas de fin d'année des Aînés.

Alors que 15 jours auparavant, les travaux étaient toujours en cours, Mickaël Hospital et toute son équipe ont réussi le pari d'ouvrir l'établissement à temps pour accueillir les anciens de Crozet. Chacun a pu apprécier la qualité de la rénovation de ce bâtiment que beaucoup ont fréquenté au fil des années passées. Accueil parfait, menu soigné, tout a été mis en place pour les satisfaire.

Pour ceux qui n'ont pas souhaité ou pu participer à ce repas, un colis de Noël leur a été remis début décembre.

Un grand merci aux membres du Centre Communal d'Action Sociale qui a organisé et participé à ces deux sympathiques rencontres.





TRI DES EMBALLAGES : VOTRE GESTE QUOTIDIEN SE SIMPLIFIE !

Depuis plus de 20 ans, le SIVALOR (Syndicat Intercommunal de la Valorisation, ex SIDE-FAGE) s'engage pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. En 2021, 120 000 tonnes d'ordures ménagères ont été valorisées, et parallèlement le recyclage des emballages a augmenté de +2,46% par rapport à 2020. Ces résultats sont encourageants, mais allons plus loin !

Ainsi, dès le 1er janvier 2023, il sera possible de déposer dans un seul et même contenant jaune, **tous les emballages sans exception** : en métal, plastique, les papiers, cartonnettes, et briques alimentaires.

Nous sommes tous acteurs du recyclage, engageons-nous, trions plus !

POUR VOUS, LE TRI DEVIENT PLUS PRATIQUE !

- C'est un emballage ? Vous pouvez le déposer dans le bac ou le conteneur de tri !
- Inutile de le laver : bien le vider suffit !

Plus de doute, tous les papiers et emballages se trient !

Guide du tri



Disponible sur Google Play

Disponible sur l'App Store



À TRIER

TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES

Journaux et magazines Prospectus et catalogues Courriers, enveloppes et autres papiers

Emballages en plastique

Emballages en papier et carton Emballages en métal



À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles en verre Pots, bocaux et flacons en verre



À JETER

Ordures ménagères Objets en plastique Vaisselle cassée Tissus sanitaires





Salon de coiffure «Zéphir»

Ouvert depuis le 3 Octobre 2022, le nouveau salon de coiffure situé à La Fontaine Sucrée, est heureux de vous accueillir.

Madame Coral Audrey habitante de Crozet depuis 20 ans, se lance un défi, en créant son propre salon, elle souhaite apporter à la commune un service pour le bonheur des Crozatis' !

Coiffeuse depuis 26 ans, elle exerçait auparavant sur Ferney-Voltaire. Discrète et professionnelle, elle sera satisfaite les diverses demandes de ces messieurs, dames, ainsi que des enfants.

N'hésitez pas à prendre votre rendez-vous !!!! Le salon cosy, à l'image de Madame Coral attend votre visite.

HORAIRES

Lundi : 9h-18h30
Mardi : 9h30-12h30 / 15h-19h30
Mercredi : 9h – 15h30
Jeudi : 14h-18h30
Vendredi : 8h30 – 18h30
Samedi : Fermeture



OUVERTURE DE LA MAISON DES SERVICES PUBLICS Pays de Gex Agglo

Située au 167, rue de Genève, à Gex à côté de l'hôtel de Pays de Gex Agglomération, la Maison des services publics regroupe l'Espace France Services, le point Justice et le CLIC (centre local d'information et de coordination gérontologique).

Téléphone : 04 50 99 99 72
Horaires : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Mardi matin et vendredi après-midi réservés aux rendez-vous.

A noter également qu'une Maison de services, portée par la Poste, se trouve à Saint-Genis-Pouilly.

Le regroupement de ces services permet un accueil du lundi au vendredi pour répondre à toutes vos démarches administratives et à vos questions concernant la famille, l'emploi, la retraite, les impôts, le logement, la citoyenneté, l'assistance juridique.

Des animateurs de France services vous aident à remplir les dossiers en ligne répondant ainsi à la fracture numérique. Si vous ne pouvez vous rendre à Gex, le Centre Communal d'Action Sociale peut également vous proposer un accompagnement pour vous y rendre.

Infos pratiques

HORAIRES ACCUEIL DE LA MAIRIE

Lundi 13h30-17h30
Mardi 08h00-12h00
Mercredi 09h00-12h00/13h30-17h30
Jeudi 08h00-12h00
Vendredi 08h00-12h00

Tél.: 04 50 41 02 46

Place de la Mairie - 01170 CROZET

Mail : accueil@crozet.fr / www.crozet.fr

PERMANENCE DES ÉLUS LES SAMEDIS DE 10H A 12H Sur rendez-vous

HÔPITAUX

Centre hospitalier Anney Genevois

- site d'Anney (Metz-Tessy) :
04 50 63 63 64
- site de Saint-Julien-en-Genevois :
04 50 49 65 65

Centre hospitalier Alpes Léman

CONTAMINE SUR ARVE -
04 50 82 20 00

Hôpital privé Pays de Savoie

ANNEMASSE - 08 26 30 00 74

Hôpitaux Universitaires

GENÈVE - 00 41 22 372 33 11

Hôpital de La Tour

MEYRIN - 00 41 22 719 61 11

URGENCES

Pompiers Composez le 18

Médecin de garde Composez le 15

Gendarmerie 04 50 42 12 01

(ou composez le 17)

Pharmacie de garde la plus proche
3237 (n°Audiotel 24h/24 - 0,34€ TTC/min)



Nous vous proposons d'utiliser l'application mobile IntraMuros pour découvrir les événements, les actualités, les alertes, les lieux à visiter et les services de votre commune.



Téléchargez-la
en scannant
le QR code
ci-contre

AGENDA

09/01/23 : Vœux de la municipalité à 19 heures à la salle des fêtes

27 et 28/01/23 : Collecte pour les restos du Coeur

28/01/23 : Soirée moules frites du Sou des Ecoles

11/02/23 : Soirée de la Jeunesse de Crozet

29/03/23 : café jeux ambulants organisé par le CCAS et le centre social des Libellules

État civil

BIENVENUE À

Hope HENNEQUIN le 05/09/2022

Fiona BOURJAS le 25/09/2022

Giani DI PAOLO le 13/10/2022

Augustin BOULON le 03/11/2022

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS OU AUX PACSÉS

Julien LAGNIER et Sandra BEURTON
le 16/09/2022

CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE

Pierre PROVENAZ le 23/09/2022

Le Conseil Municipal des Jeunes aimerait sensibiliser les habitants de Crozet à l'importance de l'extinction des lumières la nuit.

Il a donc créé cette affiche qui a été distribuée dans les lotissements privés n'ayant pas encore procédé à ce changement à l'image du reste de la commune.



Le Conseil Municipal des Jeunes s'est dit que ce serait une bonne idée d'éteindre les lumières le soir de 23h à 5h du matin.

Pourquoi le faire :

- Pour respecter l'environnement
- Pour que les animaux dorment dans le noir
- Pour faire des économies d'énergie
- Pour que les voisins puissent regarder les étoiles

Merci d'avance !

Cordialement, le CMJ



SOYEZ BRILLANT, ÉTEIGNEZ LA LUMIÈRE !



ADIEU À PIERRE PROVENAZ

Pierre Provenaz nous a quittés en septembre dernier alors qu'il était en vacances avec son épouse à l'île Maurice ; ce fut un choc pour tous ceux qui le côtoyaient au sein de l'association des Boules qu'il présidait depuis depuis 2003. Conseiller municipal de 1983 à 1989 sous le mandat de Marcel Masson, c'est aussi en tant qu'électricien qu'il était bien connu des anciens ayant œuvré dans de nombreuses bâtisses de la commune. Nous le regrettons tous. Qu'il repose en paix.

CROZET CONTACT - Édité par la Commune de Crozet

Directrice de la publication : Martine Jouannet

Comité de rédaction : Martine Jouannet, Véronique Cottin, Odile Mosteiro, Sophie Reboul Salze, Emmanuel Gattone, Didier Lequin, Judith Slade - traductions

Graphisme et mise en page : www.sophiebousser.com

Impression : Imprimerie Gonnet - VIRIGNIN 01300

 communication@crozet.fr

